



## Date de mon départ en retraite

Par **fanfan89**, le **29/05/2008** à **20:49**

bonjour

j'ai 53 ans (né en 55 ) en 2013 j'aurai mes 164 trimestres soit mes 41ans de cotisation j'aurai 58 ans, faut-il que j'attende l'age de 60 ans pour percevoir ma retraite ou je pourrai partir de suite ?

Je compte sur vous et vous remercie par avance

JFC